

## Information enquête santé Elfe à destination du médecin

Cher confrère, chère consœur,

**Vous allez prochainement voir en consultation un enfant** dans le cadre de l'examen dédié aux enfants âgés de 11 à 13 ans qui s'inscrit désormais dans le nouveau calendrier des examens de santé recommandés. **Cet enfant participe avec environ 18 000 autres enfants nés en 2011 à la cohorte Elfe (Etude longitudinale française depuis l'enfance), dont l'objectif est de mieux comprendre l'impact de l'environnement précoce sur le développement, la santé et la socialisation des enfants.**

**Une famille participant à la cohorte Elfe nous a indiqué son souhait de vous consulter pour cet examen et nous a transmis vos coordonnées afin de vous envoyer ce courrier d'information.** La consultation est prise en charge à 100 % par l'Assurance Maladie sur la base des tarifs de responsabilité (hors dépassements d'honoraires) et sans avance de frais. Elle sera l'occasion d'aborder tous les aspects de la santé de l'adolescent et de l'inciter à prendre soin de sa santé.

**À l'occasion de la visite, la famille vous remettra un questionnaire papier qui a été élaboré avec des médecins généralistes et des pédiatres. Les parents indiqueront lors de la prise de rendez-vous leur participation à l'étude Elfe et le fait que la consultation sera plus longue qu'habituellement, d'une durée d'environ 40 minutes.**

L'objectif est de repérer des pathologies plus spécifiques de cette tranche d'âge (scoliose, trouble des conduites alimentaires, anomalie du déroulement pubertaire, etc.), de mettre à jour les vaccinations et de donner des conseils de prévention. Une évaluation des apprentissages est également proposée afin de repérer en début de collège des troubles du langage écrit et des mathématiques, qui nécessiteraient une prise en charge particulière.

Pour consulter le questionnaire et les documents en ligne, nous vous invitons à flasher le QR code ci-dessous.



Votre participation, en remplissant ce questionnaire, est essentielle. Elle permettra de faire le bilan de ce nouvel examen (que dépiste-t-on et qui dépiste-t-on), sans oublier bien sûr le bénéfice direct pour l'enfant que vous voyez. À l'issue de la consultation, remettez le questionnaire à la famille qui se chargera de le retourner à l'équipe de coordination de l'étude.

Nous restons disponibles pour toute question complémentaire concernant ce nouveau dispositif. Vous pouvez nous contacter par e-mail à l'adresse [logistique@elfe-france.fr](mailto:logistique@elfe-france.fr) ou par téléphone au **01 56 06 21 01**.

Les résultats de l'enquête seront diffusés dans la presse, les congrès spécialisés et résumés sur le site internet de la cohorte : [elfe-france.fr](http://elfe-france.fr).

Nous vous remercions chaleureusement de votre participation et de votre aide à la réussite de ce projet.

Bien confraternellement,

Drs Marie-Aline Charles, Marie-Noëlle Dufourg et Karen Milcent

Le traitement des données à caractère personnel dans le cadre de cette recherche a pour seule finalité la réalisation de la recherche. Ce traitement inclut la gestion de vos coordonnées dans le but de pouvoir vous informer. Elles seront conservées pendant toute la durée de la recherche, soit 2 ans.

Le traitement des données est placé sous la responsabilité de l'Ined et répond à l'exécution d'une mission d'intérêt public qui justifie le traitement des données personnelles de santé à des fins de recherche scientifique. Ce traitement est mis en œuvre conformément aux dispositions de la loi n°78-17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement (UE) 2016/679). Afin de protéger vos données, la réglementation (règlement européen et législation française) vous reconnaît des droits : vous pouvez vous opposer à la collecte de vos données, accéder à vos données et en obtenir une copie, compléter ou rectifier vos données, en demander l'effacement ou la limitation. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Cnil. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la déléguée à la protection des données de l'Ined : [dpd@ined.fr](mailto:dpd@ined.fr).